

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Loi Blanquer : la lutte paie ! Amplifions la mobilisation !

Depuis plusieurs mois, les personnels de l'Éducation nationale sont en lutte contre les projets libéraux et réactionnaires du gouvernement. Les personnels du premier degré sont particulièrement mobilisés contre le projet de loi Blanquer.

Le 13 juin, la commission mixte paritaire rassemblant membres du Sénat et de l'Assemblée nationale est revenue sur certaines des dispositions les plus réactionnaires et les plus autoritaires :

- l'interdiction pour les mères portant le voile d'accompagner les sorties scolaires, une mesure de stigmatisation et de relégation des musulmanes ;
- la suspension du versement des allocations familiales aux familles d'enfants en décrochage scolaire, une mesure destinée à stigmatiser les enfants issus des classes populaires ;
- la tentative d'imposer la formation professionnelle des enseignant-e-s du second degré durant les congés scolaires ;
- la généralisation du recrutement par le chef d'établissement ;
- le statut hiérarchique donné à la direction d'école, tout comme les regroupements d'écoles autour du collège de secteur avait été abandonné un peu plus tôt sous la pression des personnels.

C'est par la lutte que les personnels ont arraché ces reculs du ministre et des parlementaires. Malgré les intimidations, les menaces, la répression, la forte mobilisation des personnels a contraint le ministre Blanquer à céder sur certaines de ses orientations les plus caporalistes.

Mais la lutte n'est pas achevée. Article 1 sur le devoir « d'exemplarité », drapeaux dans les salles de classe, cadeaux au privé (financement des maternelles privées) et aux classes supérieures (écoles internationales sélectives), attaques sur les statuts (tentatives d'annualisation du service, embauche d'AED pour assurer les cours...) : ce projet de loi n'est toujours ni acceptable, ni amendable. Avec les personnels, SUD éducation en exige le retrait pur et simple.

Alors que les personnels se mobilisent également dans le second degré contre la réforme de tri social du baccalauréat et des lycées, le 17 juin sera un point d'appui important pour faire céder le gouvernement.

Dans ce contexte, SUD éducation appelle tous les personnels à poursuivre les actions locales, à faire du 17 juin, premier jour des épreuves du baccalauréat, un succès, et décider des suites, pour :

- **le retrait complet du projet de loi Blanquer ;**
- **le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat.**